

## Conférence diplomatique pour l'adoption d'un nouvel Acte de l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international

Genève, 11 – 21 mai 2015

### CALENDRIER PROVISOIRE<sup>1</sup>

*Document établi par le Secrétariat*

Il est proposé d'examiner les points de l'ordre du jour selon le calendrier suivant :

Lundi 11 mai	10 heures – 13 heures <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cérémonie d'ouverture</li> <li>– Plénière : points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ordre du jour</li> </ul> 15 heures – 18 heures <ul style="list-style-type: none"> <li>– Plénière : point 10 de l'ordre du jour</li> </ul>
Mardi 12 mai	10 heures – 13 heures <ul style="list-style-type: none"> <li>– Commission principale I</li> </ul> 15 heures – 18 heures <ul style="list-style-type: none"> <li>– Commission principale I</li> </ul>

<sup>1</sup> Le programme de la conférence sera annoncé quotidiennement.

Mercredi 13 mai	9 heures – 10 heures (avant le début de la réunion officielle) – Commission de vérification des pouvoirs  10 heures – 13 heures – Commission principale I  15 heures – 18 heures – Commission principale I
Jeudi 14 mai	10 heures – 13 heures – Plénière : point 11 de l'ordre du jour – Commission principale I  15 heures – 18 heures – Commission principale I
Vendredi 15 mai	8 h 30 – 10 heures – Comité directeur  10 heures – 13 heures – Commission principale II  15 heures – 18 heures – Commission principale I  18 heures – 19 heures – Commission de vérification des pouvoirs  19 heures – 22 heures – Comité de rédaction
[Samedi 16 mai	10 heures – 13 heures – Commission principale I  15 heures – 18 heures – Commission principale II
Dimanche 17 mai]	10 heures – 13 heures – Commission principale II  15 heures – 18 heures – Commission principale I  19 heures – 22 heures – Comité de rédaction

Lundi 18 mai	10 heures – 13 heures – Plénière : point 13 de l'ordre du jour – Commission principale II  15 heures – 18 heures – Commission principale II  19 heures – 22 heures – Comité de rédaction
Mardi 19 mai	10 heures – 13 heures – Comité de rédaction  15 heures – 18 heures – Commission principale I  19 heures – 22 heures – Commission principale I
Mercredi 20 mai	10 heures – 13 heures – Plénière : point 12 de l'ordre du jour – Plénière : points 14, 15 et 16 de l'ordre du jour  15 heures – 18 heures – Plénière : point 16 de l'ordre du jour  19 heures – 22 heures – Plénière : points 16 et 17 de l'ordre du jour – Cérémonie de clôture
Jeudi 21 mai	10 heures – 13 heures – Cérémonie de signature : Acte final et traité

Vous voudrez bien noter que n'importe lequel des points de l'ordre du jour peut être abordé n'importe quel jour entre le 11 et le 21 mai 2015, sur décision de la présidence, conformément au règlement intérieur.

Note : ci-dessous la liste des sujets inscrits à l'ordre du jour (document LI/DC/1 Prov.)

1. Ouverture de la conférence par le Directeur général de l'OMPI
2. Examen et adoption du règlement intérieur
3. Élection du président de la conférence
4. Examen et adoption de l'ordre du jour
5. Élection des vice-présidents de la conférence
6. Élection des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
7. Élection des membres du Comité de rédaction

8. Élection du bureau de la Commission de vérification des pouvoirs, des commissions principales et du Comité de rédaction
9. Admission d'observateurs
10. Déclarations liminaires des délégations et des représentants des observateurs
11. Examen du premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
12. Examen des textes proposés par les commissions principales
13. Examen du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
14. Adoption du traité et de son règlement d'exécution
15. Adoption éventuelle de recommandations, de résolutions, de déclarations communes ou d'un acte final
16. Déclarations de clôture des délégations et des représentants des observateurs
17. Clôture de la conférence par le président<sup>2</sup>

[Fin du document]

---

<sup>2</sup> L'acte final, le cas échéant, et l'instrument seront ouverts à la signature immédiatement après la clôture de la conférence.